



L'Est Guyanais : un territoire vaste et peu peuplé

Les quatre communes de la Communauté de Commune de l'Est Guyanais forment un territoire vaste et peu peuplé. Ce territoire de 6 900 habitants est très jeune. Pourtant, sa croissance démographique se situe en dessous du niveau régional : les migrations résidentielles sont peu nombreuses et très liées aux mutations de fonctionnaires et aux départs de jeunes pour les études ou la recherche d'emploi. Les échanges de population s'effectuent en grande partie avec le reste de la Guyane.

Le modèle familial traditionnel est le couple avec enfant(s), alors que dans le reste de la Guyane, il se partage avec les familles monoparentales. L'emploi étant faiblement développé, les habitants de l'Est sont fortement dépendants des transferts sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) et notamment du Revenu de Solidarité Active (RSA).

Marion Lauvaux

Au 1^{er} janvier 2015, la communauté de communes de l'Est Guyanais (CCEG) compte 6 900 habitants. Il s'agit de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) le moins peuplé de Guyane. Il occupe 25 000 km², sur toute la moitié est de la Guyane, de la pointe océanique au nord aux monts Tumuc-Humac au sud. L'intercommunalité comprend quatre communes : Camopi, Ouanary, Régina et Saint-Georges. Elle rassemble deux des cinq communes les plus étendues de France, Régina et Camopi, qui s'étendent chacune sur plus de 10 000 km², contre 15 km² en moyenne pour une commune en France. Sa densité de 0,3 habitant/km² est largement moins importante que celle du reste de la Guyane (4,2 hab/km²).

Ce territoire est à forte dominance rurale et seules Régina et Saint-Georges sont accessibles par la route depuis le reste de la Guyane. Régina se situe à 120 km de Cayenne (1 h 30 en voiture) et Saint-Georges à 200 km (2 h 30 en voiture).

La CCEG partage une frontière internationale avec le Brésil, délimitée par le fleuve Oyapock, long de 370 km. Le pont de l'Oyapock, achevé en 2011 mais

inauguré en mars 2017, permet de relier la Guyane au Brésil par la route. Les obstacles réglementaires et les difficultés de la coopération transfrontalière limitent la circulation des personnes, des marchandises et son impact économique.

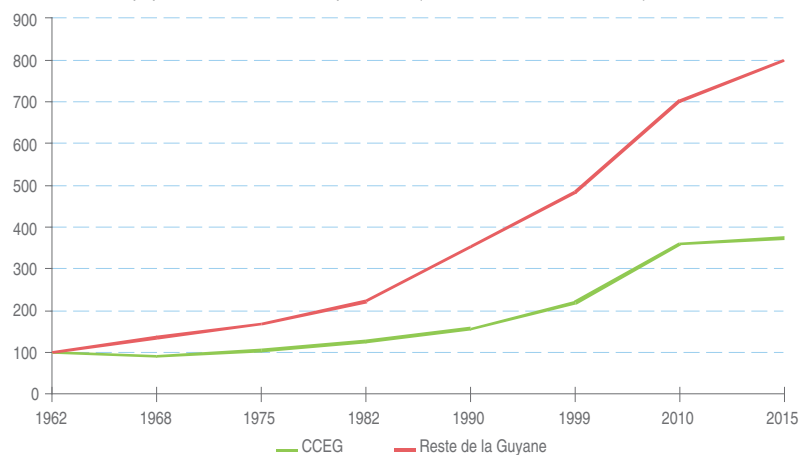
Ouanary et Camopi sont les communes les plus isolées de Guyane, accessibles seulement par le fleuve. L'aérodrome de Camopi vient d'être réhabilité, celui de Saint-

Georges est en cours de rénovation. La compagnie Air-Guyane pourrait prochainement créer une nouvelle ligne Cayenne – Saint-Georges – Camopi – Cayenne afin de désenclaver Camopi.

Les « communes du fleuve » sont constituées d'un bourg et de divers villages éparpillés le long de cet axe fluvial. Ouanary se situe à deux heures de pirogue de Saint-Georges, à l'estuaire de l'Oyapock. Il faut

1 La croissance démographique se stabilise

Évolution de la population de la CCEG depuis 1962 (en indice, base 100 en 1962)



Source : Insee, Recensements de la population.

entre trois et huit heures en pirogue pour se rendre dans le bourg de Camopi depuis Saut-Maripa à Saint-Georges. Selon la saison et le niveau de l'eau, un à deux jours de pirogue sont nécessaires pour relier le bourg de Camopi à Trois-Sauts, village au sud, distant de plus de 150 km.

En amont du bourg de Camopi commence la zone d'accès réglementé. La difficulté d'accès, le rythme des saisons des pluies et les longues distances ont pour conséquence une forte dissémination de certains équipements publics et particulièrement des écoles et des services de santé.

L'intercommunalité dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel. En charge de sa conservation, le Parc Amazonien de Guyane (PAG) couvre 40 % de la Guyane française. Avec un territoire de 3,4 millions d'hectares, c'est le plus grand parc national de France et de l'Union européenne. Le Parc s'étend également sur 40 % du territoire de la CCEG, en couvrant l'intégralité de la commune de Camopi, dont la majeure partie se trouve en zone de cœur. L'Est guyanais comprend, par ailleurs, un second lieu de préservation écologique : la réserve naturelle nationale des marais de Kaw. C'est la troisième réserve naturelle de France en termes de superficie avec ses 94 700 hectares. Située à cheval sur les communes de Régina et de Roura, elle englobe le petit village de Kaw situé au cœur des marais et accessible en bateau.

Une croissance démographique soutenue par les naissances

Avec ses 6 900 habitants en 2015, la CCEG rassemble à peine 3 % de la population de Guyane. Saint-Georges regroupe, à elle seule, les deux tiers des habitants. La croissance démographique de l'Est est bien moins marquée que celle du reste de la Guyane et ralentit nettement depuis 2010 (figure 1).

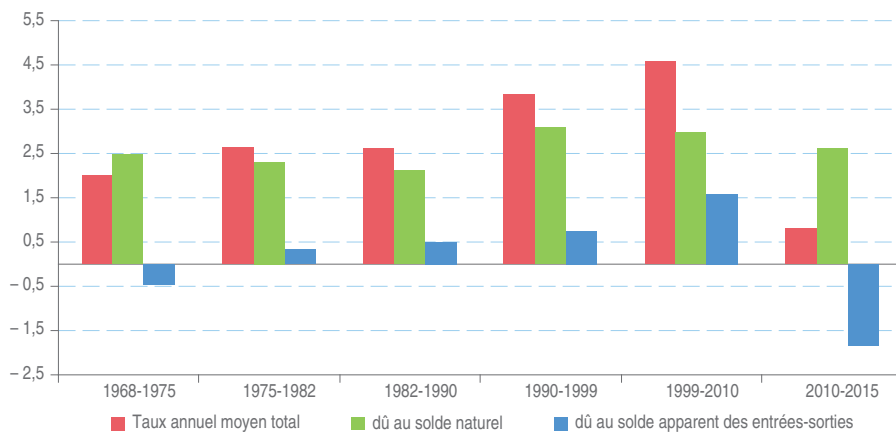
Entre 2010 et 2015, sa population croît en moyenne de 0,8 % par an, alors que la population du reste de la Guyane augmente de 2,6 %. Cette croissance, qui était très forte depuis les années 1990, perd de la vitesse depuis quelques années (figure 2).

Le solde naturel (définitions) est le principal moteur de sa croissance démographique, avec une augmentation de 2,6 % en moyenne par an durant ces cinq ans. Le nombre de naissances continue à augmenter : 172 naissances en moyenne par an sur la période 2000-2004, contre 202 naissances sur 2010-2014 et 214 entre 2015 et 2016. À l'inverse, la mortalité est faible. Le nombre de décès domiciliés oscille entre 20 et 30 décès par an et a tendance à diminuer depuis le début des années 2000.

Le fort ralentissement de la croissance démographique depuis 2010 est surtout dû aux sorties du territoire, plus importantes que les entrées. Les jeunes quittent le territoire en l'absence de lycée et d'établissement d'études

2 Un solde naturel assure une croissance démographique, des entrées-sorties irrégulières

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population de l'Est guyanais (en % et en points de %)

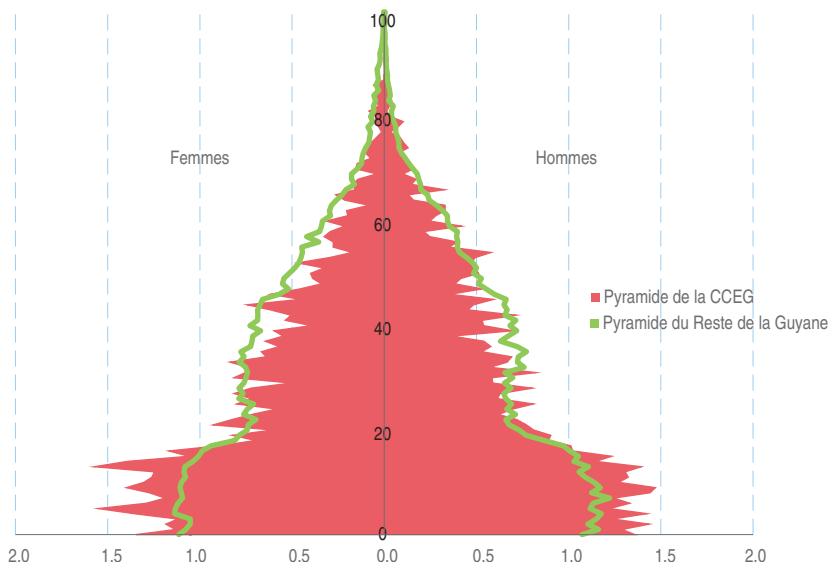


Note de lecture : entre 2010 et 2015, la croissance annuelle de la population de l'est guyanais est de 0,8%. Cette évolution se décompose en un solde naturel et un solde apparent des entrées-sorties : le solde naturel contribue positivement de 2,6 points et le solde des entrées-sorties du territoire contribue négativement de 1,8 point.

Sources : Recensements de la population, État civil.

3 Une population très jeune

Pyramide des âges de la CCEG et du reste de la Guyane en 2015



Note de lecture : les âges sont placés sur l'axe vertical. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et femmes de chaque âge. La pyramide rouge représente la CCEG, la courbe verte représente la pyramide du reste de la Guyane.

Source : Recensement de la population 2015 (exploitation principale).

La démographie au Brésil

Le Brésil est le plus grand pays d'Amérique du Sud en termes de superficie et d'habitants. Les estimations de population au 1^{er} janvier 2017 font état de 207 millions d'habitants.

L'État de l'Amapa, frontalier de la Guyane, a été longtemps un territoire quasi-vierge, regorgeant d'or, convoité par la France et le Brésil. Les conflits frontaliers des deux pays obligent à la mise en place d'un territoire dit « contesté franco-brésilien » instauré en 1841. L'intégration en faveur du Brésil se fait en 1900 après arbitrage de la Suisse. C'est le deuxième État le moins peuplé du Brésil avec près de 800 000 habitants, dont 60 % vivent dans la capitale, Macapa, située à 600 km d'Oiapoque.

L'Amapa compte dix municipalités, dont Oiapoque, commune frontalière de Saint-Georges, Camopi et Uanary, séparée de la Guyane par le fleuve Oyapock. La commune s'étend du nord au sud, de l'océan atlantique aux Monts Tumuc-Humac sur 22 600 km². C'est la quatrième commune la plus peuplée de l'État avec 20 500 personnes recensées lors du dernier recensement de 2010 et 26 600 habitants estimés en 2018. La municipalité se répartit sur plusieurs lieux de vie. Oiapoque centre se situe à environ 15 minutes de pirogue de Saint-Georges en amont de l'Oyapock et peut être rejoint par la route en passant par le pont bi-national. Juste en face de saint-Georges, se trouve la communauté de Vila Victoria. En face de Camopi, on retrouve Vila Brasil. Il existe aussi la zone militaire de Clenverlandia do Norte, à quelques kilomètres d'Oiapoque, en amont. Les principales communautés amérindiennes brésiliennes se situent le long de la BR156.

supérieures ou à la recherche d'un premier emploi. Ces départs ne sont plus compensés par l'immigration en provenance du Brésil. Le solde apparent des entrées-sorties (définitions) est ainsi largement négatif (-1,8 %).

La pyramide des âges de la CCEG (figure 3) est caractéristique des territoires très jeunes : une forme très pyramidale et une base très large jusqu'à 20 ans, avec un creux de départs entre 15 et 20 ans.

Une immigration depuis l'étranger qui se tarit

Bien que moins attractif que le reste de la Guyane, la CCEG se peuple aussi grâce aux arrivées en provenance de l'étranger. Le solde des entrées-sorties est resté positif pendant 35 ans, entre 1975 et 2010, avec un regain de l'immigration entre 1999 et 2010 correspondant à la période de ruée vers l'or en Guyane. En 2015, un quart de la population de l'Est est immigrée (*définitions*), contre 30 % dans le reste de la Guyane. Cette proportion a diminué depuis 2010. La majorité des immigrés de l'intercommunalité viennent du Brésil (90 %). Les Brésiliens sont davantage présents dans les communes de Saint-Georges et de Régina. L'immigration vers l'Est de la Guyane est assez ancienne et semble s'être stabilisée ces dernières années. Neuf enfants de moins de 15 ans sur dix et sept jeunes de 15-29 ans sur dix sont nés en Guyane. Les immigrés ont majoritairement plus de 40 ans, signe d'une immigration économique dans les années 2000. Les natifs de Guyane représentent 69 % des habitants de l'Est.

De nombreux départs vers le reste de la Guyane

Les mouvements de population sont peu nombreux dans l'Est et sont déficitaires : en 2015, près de 180 personnes arrivent sur le territoire depuis l'étranger, le reste de la Guyane ou le reste de la France, alors que 260 personnes sont parties s'installer ailleurs en Guyane ou en France, soit une perte de 80 habitants.

La majorité des échanges s'effectue avec le reste de la Guyane (70 %). Les départs (220) sont deux fois plus importants que les arrivées (90). Ce qui s'explique notamment par les départs de jeunes pour les études ou pour le premier emploi.

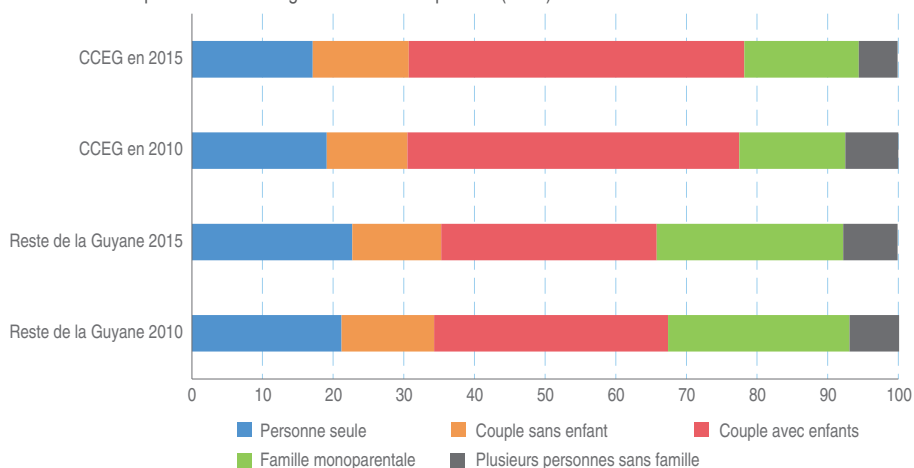
Au-delà des migrations résidentielles, les mouvements transfrontaliers quotidiens sont nombreux. Les navettes des habitants de l'Oyapock, principalement de Saint-Georges et d'Oïapoque, sont constantes. Certains habitants d'Oïapoque travaillent et envoient leurs enfants à l'école du côté français du fleuve ou viennent se soigner à Saint-Georges. Symétriquement, des Français habitent du côté brésilien du fleuve où les logements sont moins chers et davantage disponibles. Ce phénomène n'est pas visible dans les statistiques qui, par définition, ne concernent que les résidents en France, mais a des conséquences sur la commune de Saint-Georges, notamment en termes d'infrastructures scolaires.

Les couples avec enfant(s) : modèle familial dominant de la CCEG

En 2015, la CCEG compte 1 630 ménages, soit 2,2 % des ménages guyanais. Les

4 Le couple avec enfant(s) est de loin le modèle familial le plus présent dans la CCEG

Évolution de la répartition des ménages selon leur composition (en %)



Source : Recensements de la population 2010 et 2015 (exploitations complémentaires).

5 Des allocataires très dépendants des prestations

Indicateurs de fragilité sociale et caractéristiques des allocataires à bas revenus en 2016

	CCEG	Reste de la Guyane
Population couverte par le RSA socle non majoré	2 856	37 651
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré (en %)	45,4	16,7
Population vivant avec un bas revenu	4 762	102 005
Part de la population vivant avec un bas revenu (en %)	75,8	45,2
Part des allocataires vivant avec un bas revenu (en %)	86,9	67,3
Part des allocataires Caf avec prestations > 75 % du revenu (en %)	77,7	54,1
Nombre d'allocataires à bas revenus	1317	32773
Parmi les allocataires à bas revenus :		
Part des moins de 30 ans (en %)	34,2	27,6
Part des personnes seules (en %)	19,1	25,5
Part des familles monoparentales (en %)	36,9	53,3
Part des familles nombreuses (3 enfants ou plus) (en %)	37,6	29,9

Lecture : un allocataire à bas revenus est, au sens des fichiers Caf, un foyer allocataire dont le Revenu par Unité de Consommation (RUC), appréhendé à partir des dernières ressources connues via les fichiers des Caf, est inférieur au seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus s'établit à 1 043 euros par UC pour les revenus de l'année 2014 (donc pour les allocataires au 31 décembre 2015). Il correspond à 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation.

Champ : ensemble des ressources du foyer : revenus d'activité, revenus de remplacement, prestations sociales, etc. avant impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG non déductible, CRDS et prime pour l'emploi) observés au niveau national.

Source : CNAF 2016.

ménages de l'Est sont grands : 4,2 personnes en moyenne, contre 3,4 dans le reste de la Guyane. Les familles nombreuses sont aussi plus présentes puisque 24 % des familles ont plus de quatre enfants, contre 17 % ailleurs en Guyane. À l'instar de l'Ouest Guyanais, la Guyane « rurale » reste encore loin du modèle français moyen de deux enfants, que l'on retrouve plus facilement dans la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral ou la Communauté de Communes Des Savanes.

Dans l'Est, le modèle familial qui prédomine est « le couple avec enfant(s) », 48 % des ménages ; les familles monoparentales ne représentent que 16 %, dix points de moins que dans le reste de la Guyane (*figure 4*).

De nombreux allocataires

Le marché du travail faiblement développé dans l'Est guyanais ainsi que le mode de vie traditionnel, particulièrement sur le fleuve, se répercute sur les familles, les rendant particulièrement vulnérables : 70 % des

enfants vivent dans une famille dont les parents sont sans emploi ou ne sont ni retraités, ni étudiants, soit vingt points de plus que dans le reste de la Guyane.

Le phénomène s'amplifie pour les enfants vivant dans les familles monoparentales. En effet, le parent de 85 % d'entre eux n'est ni en emploi, ni retraité, ni étudiant ; ils sont 70 % dans ce cas dans le reste de la Guyane.

La Caisse d'Allocations Familiales (Caf), à travers ses prestations, aide à compenser les difficultés des ménages allocataires. En 2016, la CCEG compte 1 515 foyers allocataires de la Caf, pour 5 337 personnes couvertes, soit un taux de couverture de 78 %, largement au-dessus de celui du reste de la Guyane (59 %).

Parmi les personnes couvertes par au moins une prestation sociale, 87 % sont considérées « à bas revenus » par la Caf, contre les deux tiers dans le reste de la Guyane. Parmi ces derniers, 38 % sont des familles de plus de trois enfants, 37 % des familles monoparentales et 34 % ont moins de 30 ans (*figure 5*).

Les allocataires de l'intercommunalité éprouvent une plus grande fragilité financière. Pour 78 % d'entre eux, les prestations sociales représentent au moins trois quarts de leurs revenus (54 % dans le reste de la Guyane).

Cela se traduit par un nombre important de personnes qui dépendent du Revenu de Solidarité Active (RSA), attribué aux personnes sans revenu. Près de 2 900 personnes sont couvertes par le RSA socle non majoré (attribué par définition aux foyers à faibles revenus), soit 41 % de la population. Un grand nombre de familles vit de façon traditionnelle ou rurale, particulièrement sur le fleuve. Malgré l'absence d'emploi déclaré, chacun organise ses occupations quotidiennes productives, dans la lignée du mode de vie traditionnel : l'agriculture dans les abattis, la fabrication de la farine de manioc, le tressage de hamac, la fabrication de bijoux... Toutes ces activités permettent, à la fois, de se nourrir et d'apporter du confort à la famille en revendant le surplus de production.

Un habitat traditionnel, une majorité de propriétaires

L'Est regroupe 2 074 logements pour 1 632 résidences principales. De nombreux logements sont vacants (15 %, 10 % dans le reste de la Guyane), comme l'attestent les nombreux logements fermés et abandonnés dans le bourg de Saint-Georges.

Près de sept ménages sur dix se déclarent propriétaires en 2015, alors que seule la moitié des ménages l'est dans le reste de la Guyane. Pourtant, une grande partie du foncier de la CCEG appartient à l'État ou aux collectivités. Les ménages se déclarent propriétaires même si le sol ne leur appartient pas. Pour les populations du fleuve, la notion de propriété individuelle ne se pose pas, le mode de vie traditionnel ayant posé les bases des notions de propriété collective ou d'absence de propriété sur la terre par l'humain. Les populations du fleuve vivent dans des villages créés et habités depuis plusieurs générations par leurs ancêtres.

Elles se déclarent propriétaires de fait de leur logement.

L'aspect du bâti renforce cette idée. En effet, les nombreux propriétaires de l'Est habitent principalement dans des cases traditionnelles ou en bois. Seul 28 % des propriétaires habitent une habitation en dur. Les locataires représentent 20 % des ménages et, parmi eux, 83 % habitent un logement en dur.

L'habitat « traditionnel », comprenant les cases traditionnelles et les maisons (ou immeubles) en bois, constitue plus de la moitié du parc de logements de l'Est. Dans le reste de la Guyane, seuls 19 % des habitations sont en bois. Cet habitat est une particularité des communes de l'intérieur et encore davantage des communes isolées, le bois étant le seul matériau facilement présent sur place. Inversement, les constructions en dur sont moins courantes dans l'Est que dans le reste de la Guyane, où elles représentent 43 % des logements. Les habitations de fortune sont minoritaires. ■

Définitions

Immigré

Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger, et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. La caractéristique d'immigré demeure à vie, liée au pays de naissance et à la nationalité à la naissance.

Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré peut être étranger (nationalité étrangère) ou devenir français. À l'inverse, un étranger n'est pas forcément immigré ; c'est essentiellement le cas des mineurs nés en France de parents étrangers n'ayant pas encore acquis la nationalité française.

Solde migratoire

Le solde migratoire (ou solde des entrées-sorties) est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une année. Ce concept est indépendant de la nationalité ou de la région de départ ou d'arrivée (France ou étranger).

Solde naturel

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Sources et méthodes

L'Insee Antilles-Guyane et la Préfecture réalisent, dans le cadre d'un partenariat, un diagnostic de l'Est guyanais. Il vise à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et socio-démographiques.

Les principales sources mobilisées sont :

- les recensements de la population 2010 et 2015,
- les données de l'État civil (2000 à 2016),
- les données de la CAF (2016).

Afin de dégager les caractéristiques de la Communauté de Communes de l'Est Guyanais, il n'a pas été possible de choisir un territoire comparable parmi les 18 EPCI de Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion. Compte tenu de la proximité des caractéristiques démographiques, de l'habitat, des migrations résidentielles, des conditions de vie, du marché de l'emploi, et de l'économie, **le reste de la Guyane** a été retenu.

Insee Service Territorial de Cayenne

CS 36017

97306 Cayenne Cédex

Directeur de la publication :

Yves Calderini

Rédactrice en chef :

Sylvie Blanc

Rédactrice en chef adjointe :

Maud Tantin-Machecler

Mise en page :

DESK (53) www.desk53.com.fr

ISSN : 2417-0771

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- « L'Est guyanais : un territoire rural entre tradition et difficile modernisation », *Insee Analyse Guyane*, décembre 2018.
- « Concilier développement économique et transformation sociale : un enjeu pour l'Ouest guyanais », *Insee Dossier Guyane* – décembre 2017.
- « La communauté de communes de l'Est Guyanais : une population jeune sur un vaste territoire », *Insee Dossier*, février 2009.

